

ARRETE du 07 SEP. 2025

fixant la composition du jury du concours externe sur épreuves et du concours interne pour le recrutement dans le corps des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse au titre de l'année 2025

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2017-1050 du 10 mai 2017 modifié portant dispositions statutaires communes aux corps de catégorie A de la fonction publique de l'Etat à caractère socio-éducatif ;

Vu décret n° 2019-49 du 30 janvier 2019 portant statut particulier du corps des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse et notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2009 modifié relatif aux règles d'organisation générale des concours pour le recrutement des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du 12 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours externe sur épreuves et interne pour le recrutement dans le corps des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse,

ARRETE

Article 1

Le jury du concours externe sur épreuves et du concours interne pour le recrutement d'éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse ouverts au titre de l'année 2025 est composé comme suit :

Présidente :

- Mme DEWAMIN Françoise, directrice territoriale, DTPJJ Pas-de-Calais ;

Vice-président :

- M. HERVOUET Benoît, directeur territorial adjoint, DTPJJ Maine et Loire – Sarthe - Mayenne ;

Membres du jury :

- M. BAUDET Jean-Baptiste, RUE, UEMO Limoges ;
- M. BEGAR Rabah, éducateur, UECER Cuinchy ;
- M. BERLEMONT Yoann, éducateur, UEHC Marseille Les Chutes Lavie ;
- Mme. BLEUZEN Caroline, RUE, DIRPJJ IDF OM ;
- Mme COUËDOR Anne, RPI, DTPJJ Paris ;
- M. DANGLLOT Thomas, éducateur, UEMO Paris-19-Goubet ;
- M. DELAGE Fabrice, RUE, UEHD Nantes ;
- Mme DEMOKO Delphine, éducatrice, UEAT Nanterre ;
- Mme. FIMEYER Aurélie, CTCC, DIRPJJ Grand Nord ;
- Mme FONTAINE Marie, éducatrice, UEHD de Créteil ;
- M. FOUCAUD Guy, RPI, membre honoraire, DTPJJ Loire-Atlantique/Vendée ;
- Mme GAILLARD Anne-Laure, éducatrice, UEMO Toulon Ouest ;
- M. GOUVERNEUR Pierre, éducateur, UEMO NANTES 1 ;
- Mme HAMOUDI Nadia, DS, Secteur associatif Ouest, AOGPE ;
- Mme JAGIELA Delphine, DS, STEMO La Roche-sur-Yon/Saint Nazaire ;
- Mme KÖLLNER Sarah-Cheyenne, Psychologue, UEMO Lille Vauban ;
- Mme LIENARD Sylvie, RUE, UEAJ Besançon ;
- Mme MEYER Katia, éducatrice, UEMO Reims Sud ;
- M. MISEROLE Thibaut, éducateur, UEMO Dunkerque Est ;
- M. MISSI Amar, éducateur, DTPJJ Nord ;
- Mme MORDELET Oriane, DS, STEMO Paris-Est ;
- M. MOREAU Mathieu, éducateur, UEMO Dijon ;
- Mme MOUROUVIN Marie-Dominique, correspondante insertion, STEMOI Laon ;
- M. PERRIN Mattias, ASS, UEMO Le Timonier ;
- Mme PREVOST Typhaine, DS, STEMO Nord Parisien ;
- M. RENAUD Michel, directeur interrégional adjoint honoraire, DIRPJJ Grand Est ;
- Mme RINCK Caroline, éducatrice, UEMO Metz Nord ;
- M. ROBIN Cyrille, CADEC, référent laïcité citoyenneté, DTPJJ Moselle ;
- Mme SAOULI Tiffany, RUE, UEAT Paris ;
- Mme SERGENT Marion, psychologue, UEMO Paris Goubet ;
- M. SOLTANI Cédric, éducateur, UEMO Jura ;
- Mme SOULARD Irène, psychologue, UEMO Nantes 3 ;
- M. SOURTY Pierre-Alexandre, psychologue, UEMO Nancy Centre ;
- M. THOMAS Yann, éducateur, UEAJ Rezé ;
- Mme THOMIN Anne-Katell, RUE, UEMO Nîmes Cévennes Camargue ;
- Mme WITTRANT Edwige, magistrate, présidente de chambre, CA Rouen.

Article 2

Le directeur de la protection judiciaire de la jeunesse est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **07 SEP. 2025**

**Pour le ministre d'Etat, garde des Sceaux,
Ministre de la Justice et par délégation,
Pour le Directeur de la protection
judiciaire de la jeunesse,
La cheffe du bureau
du recrutement et de la formation**


Cécile FOLEA